



Parc
naturel
régional
de Chartreuse

Journal du Parc

LE LIEN ENTRE LES HABITANTS D'UN TERRITOIRE UNIQUE

ÉTÉ 2023

#23





ÉDITO

Le Parc réunit 170 000 habitants répartis sur 72 communes. Nous sommes tous différents, mais nous avons un point commun ! Celui de vivre à proximité d'une nature d'exception, où l'on a recensé 3 777 espèces animales et végétales et plus de 200 types de milieux naturels ! Un environnement si précieux qu'il abrite deux réserves naturelles, trois sites Natura 2000 et de multiples espaces naturels sensibles.

Si ce patrimoine fait partie intégrante de son identité, le massif de Chartreuse est un territoire habité et nous savons combien les activités humaines sont elles aussi essentielles. Vie associative, locale, culturelle, sportive, artisanale, commerciale, agricole, forestière, touristique : toutes contribuent à notre qualité de vie et au rayonnement du massif.

Notre charte nous oblige à veiller au bon équilibre entre ces activités et la préservation des ressources naturelles. Le rôle du Parc est clair : assurer le lien, le dialogue et la concertation entre toutes les parties prenantes, dans le respect des habitants, des activités économiques et des milieux naturels.

Cette cohabitation est facilitée par nos rencontres et la compréhension de la légitimité des attentes des uns et des autres. Je suis convaincu que nous pouvons, tous ensemble et chacun à notre manière, être des acteurs impliqués et même des ambassadeurs de notre Chartreuse !

Bel été à toutes et à tous !

Dominique Escaron,
Président du Parc naturel
régional de Chartreuse

6 MOIS EN BREF



Bonne nouvelle pour les cavaliers randonneurs !
L'association Isère Cheval Vert accompagne le Parc sur la structuration d'itinéraires équestres couplés à un réseau de haltes et d'hébergements adaptés. Trois itinéraires de trois à quatre jours sont en cours d'élaboration et seront finalisés au printemps 2024. Cette offre touristique inédite en Chartreuse s'étoffera au fil du temps grâce au soutien des acteurs concernés, dans le respect des espaces traversés et des activités existantes.

740 KM

Le Parc est gestionnaire du réseau de sentiers pédestres sur les intercommunalités du Pays Voironnais, de Cœur de Chartreuse et du Grésivaudan.
Son rôle ? Assurer la veille, l'entretien de la signalétique et du balisage en Cœur de Chartreuse et en Grésivaudan.

En 2022, le Parc a veillé sur tous ces itinéraires balisés, soit 740 km de sentiers ! 24 poteaux ainsi que 63 panneaux directionnels ont été réparés et trois déviations ont été mises en place suite à des dégâts sur les chemins ou sur les équipements.



66 des 72 communes du Parc pratiquent désormais l'extinction partielle ou totale de leur éclairage public en Chartreuse, 23 communes ayant rejoint le mouvement en 2022 ! Si l'augmentation du prix de l'énergie a contribué à accélérer la dynamique, le soutien du Parc a été déterminant (accompagnement des communes dans leurs démarches, aide au financement des travaux de rénovation, animations du Mois de la nuit, réunions avec les habitants...). L'objectif identifié dans la Charte est d'atteindre 100 % de communes pratiquant une gestion durable de leur éclairage nocturne.

10 000 PAS

En 2022, la conteuse Laurence Druon a cheminé à pied en Chartreuse afin de collecter des initiatives collectives ou individuelles en faveur des transitions écologique et sociale. Le projet, intitulé « Raconte-moi tes lendemains qui chantent – 10 000 pas de côté en Chartreuse », a donné lieu au mois d'août dernier à des ateliers et à une tournée de spectacles pour colporter de village en village les histoires inventées collectivement avec les habitants et les visiteurs en séjour.

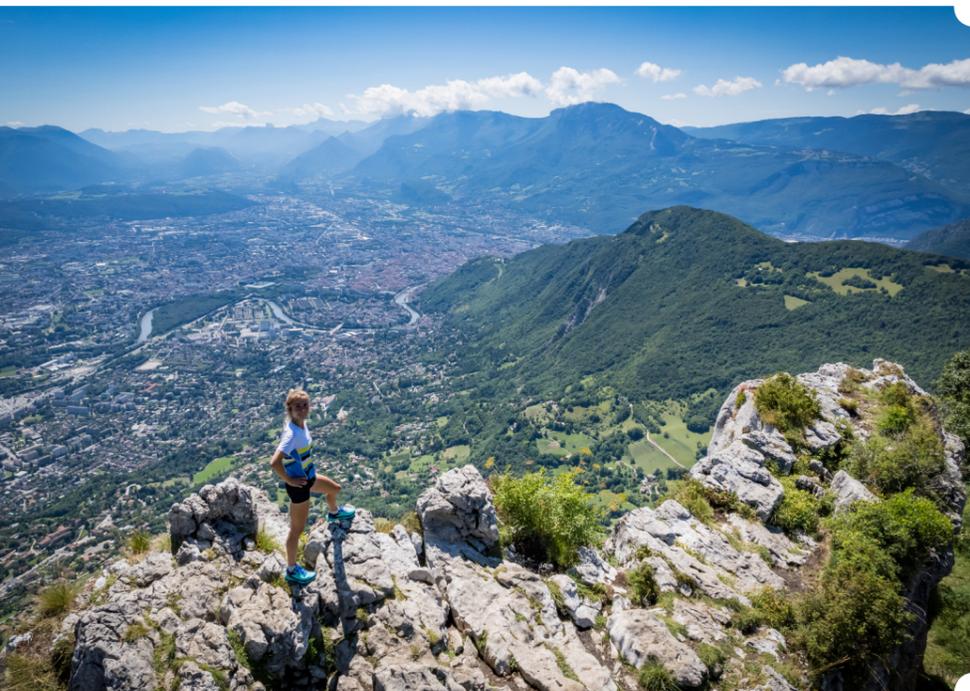


Sur le territoire du Parc, 20 personnes se sont lancées dans l'autopartage entre particuliers dans le cadre du projet expérimental porté par le Parc. Huit groupes d'autopartage se sont déjà formés et d'autres sont en gestation. Cette solution, qui présente de nombreux atouts sur le plan financier et environnemental, est aussi celle que propose Citiz, un réseau d'autopartage en libre-service. À l'heure des transitions, l'autopartage est également un dispositif astucieux puisque les voitures sont en stationnement 95 % du temps ! Et si vous essayiez ?

LE DOSSIER

Ensemble, prenons soin de nos biens communs !

Comment profiter de notre magnifique territoire et y accueillir nos visiteurs en respectant à la fois les paysages, la biodiversité, ainsi que les femmes et les hommes qui y travaillent ? Toute l'année, mais en particulier durant la saison estivale, au cours de laquelle l'activité touristique s'intensifie, le rôle du Parc naturel régional de Chartreuse est de contribuer à trouver l'équilibre entre valorisation et protection de nos biens communs. L'objectif ? Façonner un espace où l'on vive en harmonie avec la nature.



Et la question de la compréhension mutuelle ne concerne pas seulement l'accueil de ceux qui viennent se ressourcer en Chartreuse le temps d'une balade ou d'un séjour. Ravis de s'être installés loin du tumulte de la ville, les nouveaux habitants ont parfois du mal à accepter que le chant du coq ou l'odeur de fumier fassent aussi partie de la vie rurale. « On ne peut pas tout avoir, souligne Dominique Escaron en souriant. Dès qu'on le comprend, notre regard évolue et, en général, on vit mieux ensemble ! »

Des règles et des recommandations

Les paysages et les milieux naturels de notre environnement

remarquable sont fragiles et nous devons en prendre soin. Si la compréhension mutuelle est importante, on ne peut se passer de poser un cadre et d'en expliquer le sens à l'ensemble des usagers. Bien que les parcs naturels régionaux ne soient pas des outils réglementaires, il peut exister des réglementations (notamment concernant les chiens ou le bivouac) édictées par les communes d'un parc. Des règles nationales s'appliquent par ailleurs dans les réserves naturelles nationales comme celle des Hauts de Chartreuse. Ses gardes disposent d'un pouvoir de police qui leur permet de verbaliser les contrevenants. Exemples des infractions visées : allumer un feu, camper, abandonner des déchets...

« On ne peut pas tout réglementer, mais on peut informer et conseiller les usagers du Parc. Ces recommandations visent à préserver les sites et à respecter la faune et la flore, explique Dominique Escaron. C'est pour cela, par exemple, que nous avons installé des panneaux de signalisation indiquant des zones à éviter l'hiver, en ski de randonnée ou en raquettes, car ce sont des sites d'hivernage des téttras-lyre. »



Au cœur des préoccupations du Parc de Chartreuse depuis sa création, la préservation de notre territoire multifacettes est un sujet complexe dont les enjeux

évoluent. Dominique Escaron, président du Parc, explique : « Depuis 2020, la fréquentation augmente.

Dans de très nombreux sites, comme le Charmant Som, le mont Rachais, le cirque de Saint-Même ou les environs du monastère de Chalais, on parle de sur-fréquentation. Si l'on peut se réjouir de l'attractivité de notre massif, il faut reconnaître qu'elle pose aussi question, car elle génère des conflits d'usage.

Et bien souvent, c'est le milieu naturel qui en paie le prix. Au Parc, notre volonté

est de dialoguer avec toutes les parties prenantes pour favoriser un vivre-ensemble de qualité. »

Au Parc, notre volonté est de dialoguer avec toutes les parties prenantes pour favoriser un vivre-ensemble de qualité.

Pas de solution sans compréhension mutuelle !

Que nous vivions, travaillions ou séjournions en Chartreuse, nous avons tous des envies et des besoins particuliers qui peuvent parfois avoir du mal à s'accorder. Le président du Parc est persuadé qu'il est essentiel de comprendre les attentes de chacune et de chacun. « Habitants du massif, nous sommes bien contents de pouvoir bénéficier des services qu'offre la ville : le train, l'hôpital, etc. Les citadins ou les vacanciers, eux, ont envie de profiter du bon air et des grands espaces de la montagne. La Chartreuse est une destination convoitée.

Les activités de loisirs et de tourisme sont bénéfiques pour le territoire pourvu qu'elles ne portent atteinte ni aux Chartroussins ni à nos biens communs. »

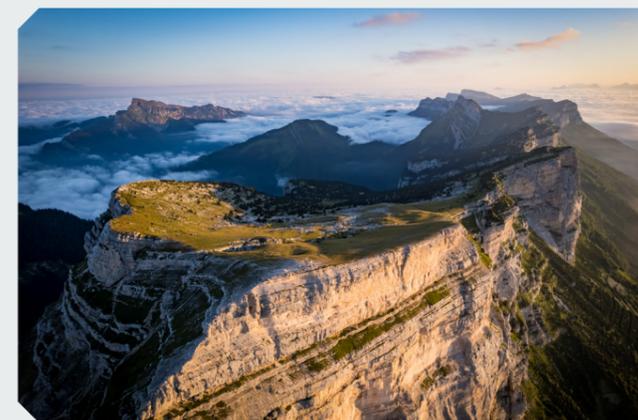
Sensibiliser tous les publics

Plutôt que de multiplier les interdictions, le Parc préfère jouer la carte de l'éducation ! Il s'investit ainsi depuis de nombreuses années auprès des jeunes en menant des actions pédagogiques avec les scolaires (de la maternelle au lycée), mais aussi hors du temps scolaire avec des associations du territoire. En 2021-2022, plus de 5500 élèves ont participé à un projet de sensibilisation. Les objectifs : faire découvrir la richesse du territoire et former les écocitoyens de demain.

D'autres actions sont proposées aux habitants comme aux visiteurs. Un exemple : les animations

gratuites « Vis ma vie de... » qui permettent de découvrir les métiers de l'élevage, de l'agriculture ou de la gestion et de l'exploitation forestière. Lise Rey, accompagnatrice en moyenne montagne, a animé plusieurs étés de suite les sorties « Alpages à partager ». Elle est convaincue que ce type d'action est essentiel. « En allant sur le terrain et en dialoguant avec les bergers, on comprend comment fonctionne le pastoralisme d'altitude, en quoi consiste le travail du berger, quelles sont les attitudes à adopter pour ne pas déranger leur travail... Ces sorties sensibilisent aussi les participants aux enjeux de la biodiversité et donnent du sens aux règles à respecter. »

LA RÉSERVE NATURELLE, UN CHOIX QUI NOUS ENGAGE



Créée par l'État en 1997 afin de préserver la richesse naturelle exceptionnelle du site, la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse s'étend sur 4 400 hectares. Sur une carte, elle ressemble à un ruban d'environ 20 km de long et 4 km de large entre Grenoble et Chambéry. Suzanne Forêt, sa conservatrice, précise : « C'est un espace où s'applique une réglementation particulière visant à sauvegarder le patrimoine naturel. La Réserve est le fruit d'un choix qui nous engage. C'est un compromis entre l'homme et la nature et, comme tout compromis, il génère parfois des frustrations... Les règles en vigueur aujourd'hui sont pourtant nécessaires pour protéger les milieux, la faune, la flore, les éléments géologiques et le paysage. » En 2020, à la sortie du premier confinement, on a compté jusqu'à 120 tentes sur les alpages ! Avec de nombreux feux de camp, des déchets abandonnés et l'eau des abreuvoirs souillée par le savon : une situation intenable pour les éleveurs et leurs troupeaux. C'est pour éviter que cela ne se reproduise que le bivouac sous tente est interdit dans la Réserve en juillet et en août.



UNE FORÊT LÉGENDAIRE

Facile d'accès pour les habitants du massif, ceux de la métropole grenobloise et du Grésivaudan, la forêt domaniale de la Grande Chartreuse est un site remarquable qui accueille plus de 300 000 visiteurs par an ! Obtenu en 2015 et renouvelé en 2020, le label national « Forêt d'Exception » vise, entre autres objectifs, à faire connaître les trésors de son patrimoine historique et naturel.

Depuis 2015, le Parc, l'ONF et leurs partenaires ont réalisé de nombreux projets comme le sentier des Géants et le habert du col de Porte, qui présente une exposition permanente. Sont également proposées au grand public des activités variées comme le programme « Vis ma vie de bûcheron », ou les animations autour du « marteloscope » (un simulateur sur tablette de marquage de coupes de bois permettant de comprendre la gestion durable des forêts de manière ludique).

LA MONTAGNE... RESPECT !

En collaboration avec le Parc naturel régional du Massif des Bauges et le Pays Basque, le Parc de Chartreuse a développé, en 2021, une campagne de sensibilisation pleine d'humour qui vise à partager l'espace en bonne intelligence. Spots radios, publicités sur les réseaux sociaux, cartes postales et affiches mettent en scène des animaux qui rappellent aux randonneurs quelques bonnes pratiques.



IL Y A 35 ANS, LA BALME À COLLOMB RÉVÉLAIT SON SECRET!

Le 13 novembre 1988, deux spéléologues découvraient un exceptionnel gisement d'ossements d'ours des cavernes dans une grotte du massif du Granier située dans la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse (qui n'existait pas encore). Retour sur cette mise au jour qui a conduit à la création du musée d'Entremont-le-Vieux.



UN ÉTRANGE COURANT D'AIR...

Membres du Spéleo Club de Savoie, Pierre Guichebaron et Marc Papet étaient bien loin de penser qu'ils avaient rendez-vous avec l'histoire, ou plutôt avec la préhistoire, lorsqu'ils partirent s'aventurer à la Balme à Collomb, un jour d'automne 1988.

Dans la galerie d'entrée de la grotte, les deux spéléologues sont intrigués par un léger courant d'air froid détecté au ras du sol. Plusieurs heures de travail sont nécessaires pour dégager la voute d'une galerie perpendiculaire. Deux semaines après, ils sont de retour afin de poursuivre la désobstruction puis, le 13 novembre, Pierre escalade audacieusement ce passage étroit. Parvenu dans une vaste salle, il part en reconnaissance et revient prévenir Marc, qui le rejoint. Euphoriques, les deux hommes progressent dans une galerie inconnue et, très vite, Marc Papet découvre un crâne d'ours des cavernes ! Scrutant les alentours, ils réalisent alors qu'ils marchent sur un véritable ossuaire ! Stupéfaits par la quantité des vestiges, ils ne touchent à rien et, dès le lendemain, alertent l'archéologue du Musée savoisien qui vient sur le site. Convaincu de l'importance de la découverte, celui-ci prévient ensuite Michel Philippe, paléontologue de renom et conservateur du Muséum de Lyon (actuel musée des Confluences). Unaniment, ils décident alors d'engager les démarches nécessaires pour que ce joyau préhistorique soit fouillé dans les règles de l'art.

SIX ANNÉES DE FOUILLES

Malgré quelques pillages, arrêtés par la mise en place d'une porte fermant l'entrée de la grotte, une aventure à la fois scientifique et humaine démarre dès l'été 1989. Une équipe pluridisciplinaire se forme autour de paléontologues

et de différents experts, notamment en géologie et en datation. L'accès à la grotte de la Balme à Collomb n'est pas simple (600 m de dénivelé à gravir chaque jour) et les conditions sont difficiles (1,7 °C et 90 % d'humidité ambiante dans la cavité), mais, pendant un mois, durant six étés consécutifs, les fouilles sont menées avec rigueur et passion!

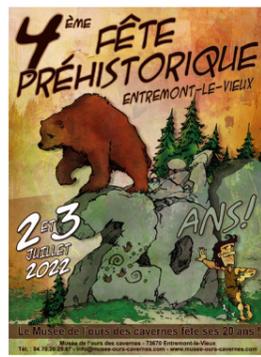
Alors que le gisement s'étend sur plus de 3000 m², seuls 350 m² ont été exploités au fil des campagnes de fouilles, le reste ayant été laissé intact afin de constituer un conservatoire de l'ours des cavernes. Les analyses des 12000 ossements collectés attestent que la grotte a été occupée pendant plus de 20000 ans pour une activité d'hivernation, entre - 45000 ans et - 24000 ans au moins!

PLUS DE 325 000 VISITES AU MUSÉE!

Pour partager toutes les découvertes scientifiques réalisées dans cette grotte à hibernation, la petite commune savoyarde d'Entremont-le-Vieux a porté le projet d'un musée dédié. Ouvert en 2002, le musée de l'Ours des cavernes a accueilli à ce jour plus de 325000 visiteurs. C'est l'un des sites touristiques les plus visités de Savoie! En travaux depuis septembre 2022, il rouvrira fin juin dans un espace agrandi. Il proposera une scénographie renouvelée afin d'offrir à tous les publics une expérience plus sensible, expérientielle et interactive grâce à des casques de réalité virtuelle, des quiz, des dessins animés, des vidéos... Quant au spectacle immersif, il permettra de découvrir le mode de vie des ours au fil des saisons, comme si on y était. Vivement la réouverture!

CURIEX D'EN SAVOIR PLUS ?

musee-ours-cavernes.com



Fermée au public, la grotte de la Balme à Collomb est gérée par la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse. Elle ouvre exceptionnellement un week-end tous les quatre ans à l'occasion de la Fête préhistorique. La 5^e édition est programmée pour 2026!

REN-CONTRES



Dominique
CLOUZEAU

Une série pour découvrir la Réserve naturelle!

La Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse vient de mettre en ligne cinq vidéos courtes pour partager les connaissances sur les patrimoines naturels de son territoire.

La vice-présidente du Parc, déléguée à la biodiversité et aux espaces sensibles, nous présente cette série captivante intitulée « Sur les pas des scientifiques ».

Quel est l'objectif de cette série ?

« Nous voulons faire sortir la connaissance des placards pour en faire bénéficier le plus grand nombre! Depuis 1997, la Réserve des Hauts de Chartreuse étudie la faune, la flore et les éléments géologiques de son territoire, qui couvre 4450 hectares entre le mont Granier et la dent de Crolles. Avec ces vidéos de cinq minutes environ, on explique l'essentiel avec simplicité. Il s'agit de documentaires très vivants qui accordent une grande place aux témoignages. La série va progressivement s'étoffer : cinq nouveaux films sortiront en 2024. »

À qui s'adresse-t-elle ?

« À toutes et à tous, petits et grands, habitants du territoire et visiteurs! Les films sont sous-titrés afin que les personnes sourdes et malentendantes puissent en profiter. »

Que découvre-t-on dans ces films ?

« Il y a d'abord un film sur la Réserve, son histoire, ses missions et son équipe. Les quatre autres abordent des sujets particuliers. L'évolution du gouffre

du Grand Glacier où l'on suit l'impact souterrain du réchauffement climatique sur le niveau de la glace. La découverte du gisement d'ossements d'ours des cavernes dans la grotte de la Balme à Collomb. Le suivi de l'évolution de la végétation en montagne avec le programme Phénoclim. Le suivi des syrphes, ces mouches qui sont de précieux bio-indicateurs et qui renseignent sur l'état écologique des habitats naturels d'altitude. »

www.youtube.com/parcnaturelregionaldechartreuse



Marie-Noëlle
ODE

Traverser la Chartreuse à cheval

Depuis 30 ans, Isère Cheval Vert contribue au développement du tourisme équestre dans le département. En partenariat avec le Parc, l'association met actuellement en place des circuits accessibles aux cavaliers ainsi qu'un réseau d'hébergements adaptés.

« Faut d'hébergements qualifiés pour l'accueil des cavaliers randonneurs, il était jusqu'à présent très difficile d'envisager une itinérance en Chartreuse. Grâce à des acteurs locaux, un projet a démarré sur le territoire. Avec le Parc, Isère Cheval Vert travaille sur deux sujets : l'identification des itinéraires balisés praticables à cheval et la formation d'un réseau d'hébergements touristiques. À ce jour, une quinzaine de sites (gîtes, campings...) ont déjà été retenus. Pour la plupart, quelques travaux simples, comme l'installation

d'une clôture ou d'anneaux pour attacher les chevaux, suffiront pour accueillir les cavaliers randonneurs.

À partir du printemps 2024, il sera donc possible de suivre l'un des trois circuits proposés (dans le cœur du massif, dans le Pays Voironnais et autour du lac d'Aiguebelette) et de faire halte, avec son cheval, dans un hébergement adapté. Grâce aux jonctions établies entre les circuits, on pourra aussi réaliser un grand tour de Chartreuse! »



Alain
ROBERT

Sauvegarder le patrimoine!

Depuis 1996, la Fondation du patrimoine a pour vocation première de préserver et de restaurer le patrimoine rural non protégé dans toute sa diversité. Le délégué départemental Isère de la Fondation témoigne des actions menées sur notre territoire.

« À travers différents dispositifs, la Fondation du patrimoine aide les propriétaires (collectivités, associations et particuliers) qui s'investissent pour rendre la France plus belle! Depuis 2022, elle agit également en faveur du patrimoine naturel. Cela conforte notre volonté de travailler avec le Parc pour maintenir vivante la mosaïque de paysages de la Chartreuse. Ici, le patrimoine bâti est très varié avec des édifices religieux (églises, monastères...) et un patrimoine rural et quotidien (bassins, fours à pain...).

Depuis plus de dix ans, nous travaillons avec le Parc pour croiser les regards, trouver des solutions et des financements. Les labels que la Fondation accorde permettent aux propriétaires de défiscaliser une partie des travaux. Nous organisons aussi des souscriptions publiques pour de nombreux projets. Avec le Parc et d'autres acteurs locaux, nous avons par exemple soutenu la réalisation et la pose des vitraux signés d'Arcabas de l'église de Saint-Christophe-sur-Guiers. »

www.parc-chartreuse.net/patrimoine

PATOUS ET CHIENS DE PROTECTION

En arpentant les sentiers de randonnée en alpages, vous croiserez peut-être un troupeau accompagné de patous ou d'autres chiens de protection. Pourquoi sont-ils présents ? Depuis quelques années, le loup est de retour dans nos montagnes et ces chiens spécifiquement éduqués ont vocation à protéger les troupeaux. Où sont-ils ? Sur les alpages, les troupeaux ne sont pas fixes. Sur place, une signalétique indique s'ils sont présents. Pour que tout se passe

bien, il suffit de rester à distance du troupeau (ne pas franchir le filet) voire de dévier son chemin.

Que faire si le chien s'approche ?

- Je m'arrête et je lui fais face.
- Je mets un objet (sac à dos ou veste) entre nous.
- Je ne le touche pas.
- Je ne le regarde pas dans les yeux.
- Je parle calmement.
- Je ne lève pas les bras, je ne brandis pas de bâtons.
- Je repars tranquillement sans courir.



L'ÉTÉ À LA BELLE ÉTOILE DANS LA RÉSERVE

En 2023, les communes de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse reconduisent l'arrêté municipal pour les mois de juillet et d'août concernant le bivouac sous tente.

Le bivouac sous tente, sera donc interdit durant cette période sur le périmètre de la Réserve naturelle pour les communes de Chapareillan, Entremont-le-Vieux, Plateau-des-Petites-Roches, Saint-Pierre-d'Entremont Isère et Savoie et Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Cette mesure va de pair avec une opération de sensibilisation. En plus des gardes de la Réserve, sept accompagnateurs en moyenne montagne renforceront la présence sur le terrain afin d'aller dialoguer avec les randonneurs cet été.

LE MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES FAIT PEAU NEUVE !

Le musée d'Entremont-le-Vieux présente dès cet été de nouveaux espaces muséographiques et une scénographie revisitée offrant une approche encore plus sensible, expérientielle et interactive. Un spectacle immersif, des tables quiz, des vidéos animées, des casques de réalité virtuelle permettent de découvrir le monde fascinant de l'ours des cavernes, animal préhistorique qui a hiberné pendant plus de 20 000 ans dans le massif du Granier.

➔ [TOUTES LES INFORMATIONS :](#)

www.musee-ours-cavernes.com – 04 79 26 29 87



LA RÉSERVE NATURELLE ET VOUS

Quelles sont vos pratiques, vos connaissances et votre perception de cet espace protégé ?

Donnez votre avis et aidez-nous à mieux vous connaître ainsi que votre lien avec cet espace.

Que vous fréquentiez la Réserve naturelle de façon ponctuelle ou régulière, pour vos loisirs ou votre travail, nous vous invitons à répondre en quelques clics à cette enquête. Vos données sont anonymes et quelques minutes suffisent pour participer.

➔ [EN LIGNE SUR :](#)

www.parc-chartreuse.net

➔ [EN SCANNANT LE QR CODE :](#)



Photo de couverture : Bruno Lavit
Photos : B. Lavit, Architecture Energie, J. Bailly, T. Zilberman, Crocodile
Impression : Imprimé par l'imprimerie du Pont de Claix
"Ne pas jeter sur la voie publique"
N° Issn : 2108 - 3201 - Dépôt légal à parution

Directeur de publication : Dominique Escaron
Rédaction en chef : Marion Frachisse
Rédaction : Bénédicte Magne
Direction artistique et mise en page : Studio Bambam
Illustration jeu : Nicolas Julo

Parc naturel régional de Chartreuse
Maison du Parc
38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
Tél. 04 76 88 75 20
Courriel : accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net